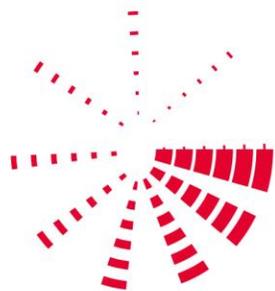


RAMATUELLE



RÉUNION PUBLIQUE

L'évolution du projet du Village



Vendredi 10 février 2023

L'INTENTION

Allocution de Monsieur Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle

« Je vous remercie d'être venus nombreux participer à cette deuxième réunion publique consacrée au projet de redynamisation du village.

C'est un projet particulièrement important pour les villageois d'aujourd'hui et aussi de demain, pour tous les Ramatuellois, pour toutes nos entreprises directement ou indirectement, pour notre vie dans une commune que nous aimons profondément.

C'est pourquoi nous devons tous y consacrer notre plus grande attention, notre plus grand soin.

Dans quelques instants, nous allons vous présenter :

- **les différentes évolutions du projet** depuis notre programme électoral de 2020,
- le déroulé de **la procédure de concours**,
- et le projet de création d'un **parking souterrain**.

Mais je voudrais d'abord revenir sur **l'intitulé de ce projet**, qui mérite lui aussi d'évoluer.

« Redynamisation », c'est un mot de technicien, qui ne rend pas suffisamment compte de l'intention que nous avons partagée avec vous lors de la campagne des municipales.

C'est pourquoi je préférerais parler de « vivre mieux au village », ou quelque chose d'approchant.

C'est l'objectif de ce projet.

Vivre mieux au village, c'est tout à la fois pouvoir s'y loger à un prix abordable, mais aussi pouvoir y trouver des solutions de stationnement plus faciles plus pratiques.

C'est pouvoir trouver au village encore plus de services, de commerces, et nous avons vu pendant la pandémie combien nos commerçants au village sont dévoués et précieux.

Vivre mieux au village, pour notre jeunesse, c'est pouvoir vivre mais aussi travailler au village, y créer des entreprises, pouvoir y réaliser des projets, accéder à un immobilier abordable, implanter au village des activités nouvelles qui procurent des emplois plus variés, pas uniquement liés au tourisme.

Et mieux vivre au village, c'est également pouvoir s'y promener en toute sécurité, être moins exposé aux nuisances du trafic, aux bruits, souvent même aux dangers de la circulation.

Les enfants de l'école nous ont alertés à ce sujet : **il y a des chauffards** dans les rues du village et sur la place de l'Ormeau, ils en ont peur, et ils voudraient pouvoir profiter de ces espaces publics en toute sécurité.

Enfin, mieux vivre au village c'est aussi avoir le plaisir tout au long de l'année du plaisir d'y passer des moments agréables, dans ses cafés, ses restaurants, qui ne sont pas réservés aux touristes. C'est pouvoir y accéder à des événements culturels (expositions, concerts, théâtre, ...), avec la présence d'artistes qui doivent pouvoir fréquenter chez nous un village accueillant en été, mais aussi tout le reste de l'année où l'on peut créer, inventer, trouver l'inspiration.

Comme je l'ai dit lors de la cérémonie des vœux, je ne pense pas qu'il soit facile d'inverser une tendance générale. Tous les villages touristiques courent le risque de devenir de simples décors sans âme et sans vie. Parce que la jeunesse ne peut guère espérer y vivre et travailler au pays, parce que la population vieillit.

Ce n'est certainement pas facile d'inverser ce phénomène. Mais je refuse de croire que c'est impossible.

Sans augmenter les impôts, grâce à une gestion prudente et volontaire des ressources propres de la commune dont les finances sont solides, nous avons déjà maintenu la **boulangerie**, le **bureau de poste**, le **distributeur de billets**. Nous avons renforcé la **pharmacie** et créé une **maison de santé**. Nous avons constitué un parc de **près de 60 logements** avec des loyers raisonnables. Nous constituons de nouvelles réserves foncières qui permettront de nouvelles réalisations.

Plus que jamais, je pense qu'il est de notre devoir à tous d'agir, de ne pas être fatalistes, d'inventer des solutions.

La vie dans un village a **des inconvénients**. Mais la vie dans un village a aussi **des avantages**. Par exemple le fait de pouvoir y connaître tous ses voisins, partager chaque jour quelques mots, se soucier les uns des autres, s'entraider si besoin. La commune se doit de **réduire les inconvénients** et d'**augmenter les avantages**.

Depuis 2020, nous travaillons à cet objectif de mieux vivre au village, au fil d'une consultation qui, progressivement, avec méthode, nous a permis de progresser dans ce sens, comme vous allez le constater, avec un projet qui évolue et qui va continuer d'évoluer.

Nous allons plus particulièrement traiter aujourd'hui de la question de la voirie et des espaces publics. Mais nous prolongerons notre réflexion par des ateliers en plus petits groupes, afin d'aborder le détail des aménagements, au plus près de vos besoins, et aussi certains aspects de la vie au village ou de l'économie au village.

Deux dates sont déjà connues, les 20 et 22 février.

Au mois de mars, et dans les mois suivants, d'autres ateliers seront consacrés à la mise en valeur d'immeubles déjà acquis ou en cours d'acquisition par la commune dans le village : l'ancien hôtel Bellevue, mais aussi par exemple l'immeuble voisin de la boulangerie où la commune sera bientôt propriétaire d'un nouveau local commercial avec logement.

Bien entendu, il s'agit aujourd'hui d'une réunion participative et il ne faudra pas hésiter à **poser des questions**, c'est précisément pour cela que nous sommes ensemble ce soir. »

Le Maire,
Roland BRUNO

PROGRAMME ELECTORAL - POUR MIEUX VIVRE AU VILLAGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

13. Accueil au village d'activités économiques favorisant son animation

SERVICES COMMERCIAUX

08. Création d'un espace permettant le maintien des services de proximité au village (poste et distributeur de billets notamment)

14. Réorganisation du marché forain

15. Possibilité de mise à disposition de locaux commerciaux municipaux pour des activités de commerce éphémère

POLITIQUE FONCIÈRE

06. Poursuite de la politique d'acquisition et mise en location de logements au village

07. Poursuite de la politique d'achat de locaux commerciaux pour préserver l'activité au village

PIÉTONISATION

32. Piétonisation du cœur de village

STATIONNEMENT

33. Organisation d'une capacité de stationnement sécurisé au village à destination de ses habitants

MISE EN VALEUR DU VILLAGE

34. Mise en valeur du porche de l'église

35. Etude pour la suppression des lignes électriques visibles dans le village ancien

36. Requalification du "tunnel de la mairie"

MOBILITES

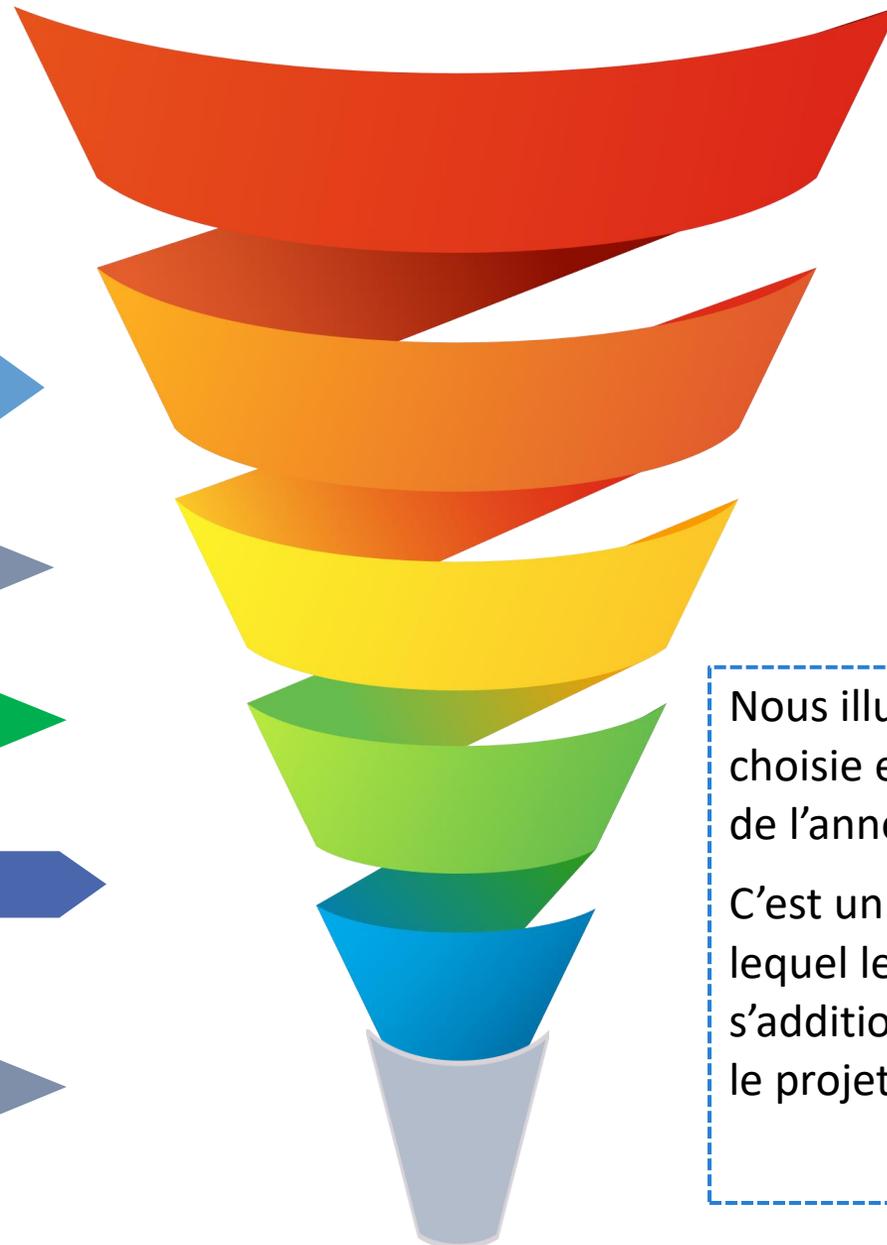
37. Requalification des espaces publics du village en zone de partage "piétons-voitures"

38. Création d'un ascenseur reliant la place de l'Ormeau au quartier Baou de Roustan (Maison de santé, pharmacie, jardins, parkings)

CULTURE

25. Soutien à la création de nouveaux rendez-vous culturels tout au long de l'année

La méthode

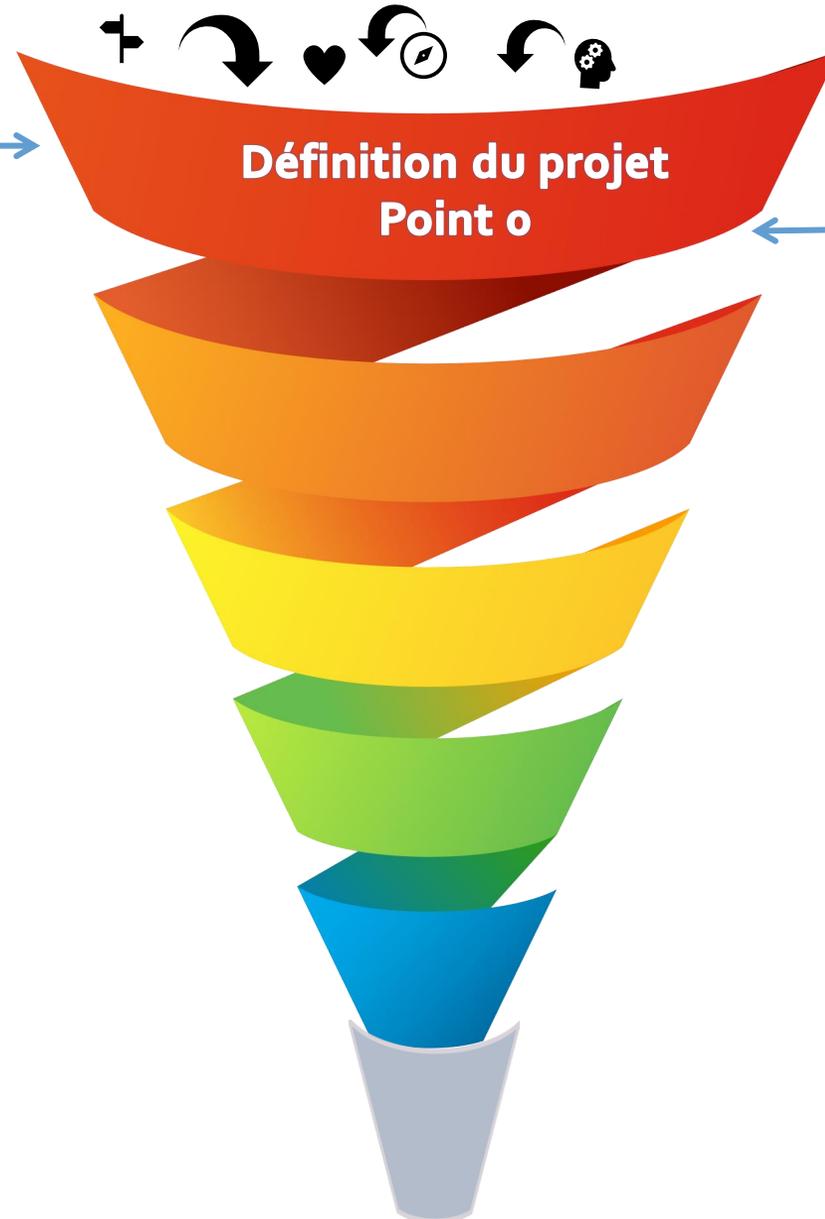


Nous illustrons ici la méthode qui a été choisie et qui est appliquée depuis la fin de l'année 2020.

C'est un processus en entonnoir dans lequel les idées et les contributions s'additionnent au fil du temps tandis que le projet s'affine.

Programme de Campagne
décliné en 65 engagements

Le point zéro: la
définition du projet
qui s'appuie sur le
programme électoral,
lui-même conçu à
partir des rencontres
organisées avec
l'ensemble des
Ramatuellois pendant
la campagne.



Appels à idées Journal
d'information de la Commune

Le début de la
consultation :
publication du projet
dans le journal
d'information de la
commune à partir du
mois de décembre 2020
et premiers appels à
idées.

Revitaliser le village

Si le mandat précédent fut celui de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, ce mandat 2020/2026 sera axé sur la vie du village et ses enjeux.



Piloté par Pauline Gheno avec Jean-Pierre Frésia, ad-joint aux travaux, un groupe de travail est d'ores et déjà à l'œuvre, et les élus sont à l'écoute de la population pour revitaliser le village de demain. Sur la base d'un diagnostic de terrain, différentes pistes se dessinent. Le groupe lance une réflexion approfondie sur la vie au village d'aujourd'hui et de demain. Habitat, patrimoine, vie économique, emplois, des-ertes et équipements : tous les sujets sont sur la table. L'olivier est venu remplacer l'Ormeau, Ramatuelle évolue. Les bases sont solides et de nombreux équipements struc-turants sont en place. Une grande partie de la réflexion

s'articule autour du cœur du village et de la place de l'Ormeau, pour en faire un lieu convivial d'échanges et de rencontres. Le cadre de vie est à privilégier en fluidifiant la circulation tout en maintenant un service de desserte pratique. Enfin, il est impératif de soutenir les commerçants, de les conforter et de diversifier les emplois.

Les Ramatuellois sont, dès à présents, invités à participer à cette réflexion en adressant leurs idées et envies par tous moyens à leur convenance.

Par courriel : info@mairie-ramatuelle.fr, courrier postal (Hôtel de Ville 83350 Ramatuelle), ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie.

REDYNAMISATION DU VILLAGE

Vivre au village aujourd'hui et demain

Priorité de ce mandat, la redynamisation du village est au cœur d'un programme d'actions et de travaux projeté à partir de la place de l'Ormeau, axe central du projet. Accompagnée par le cabinet ELAN, la municipalité a défini une méthode de travail permettant une réflexion concertée pour aborder les différents volets de cette redynamisation. Des priorités en termes de travaux seront dégagées tout en les complétant par une recherche d'activités nouvelles pour une trajectoire sur le long terme.

5 groupes de travail sont constitués et traiteront les thématiques suivantes :

- ▶ Mobilités et sens de circulation
- ▶ Habitat, services, commerces, animations et milieu associatif
- ▶ Espaces publics
- ▶ Patrimoine et culture
- ▶ Projets, économie et investisseurs

La population sera associée et invitée à contribuer à la réflexion et aux orientations des projets. Réunions publiques, rencontres de quartier, tout est envisagé pour recueillir les avis, les idées et l'expérience des habitants.

Les courriers spontanés peuvent continuer à être envoyés par courriel : info@mairie-ramatuelle.fr, courrier postal (Hôtel de Ville 83350 Ramatuelle), ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie avec la mention « redynamisation du village ».

Une agence postale communale Redynamiser et conforter

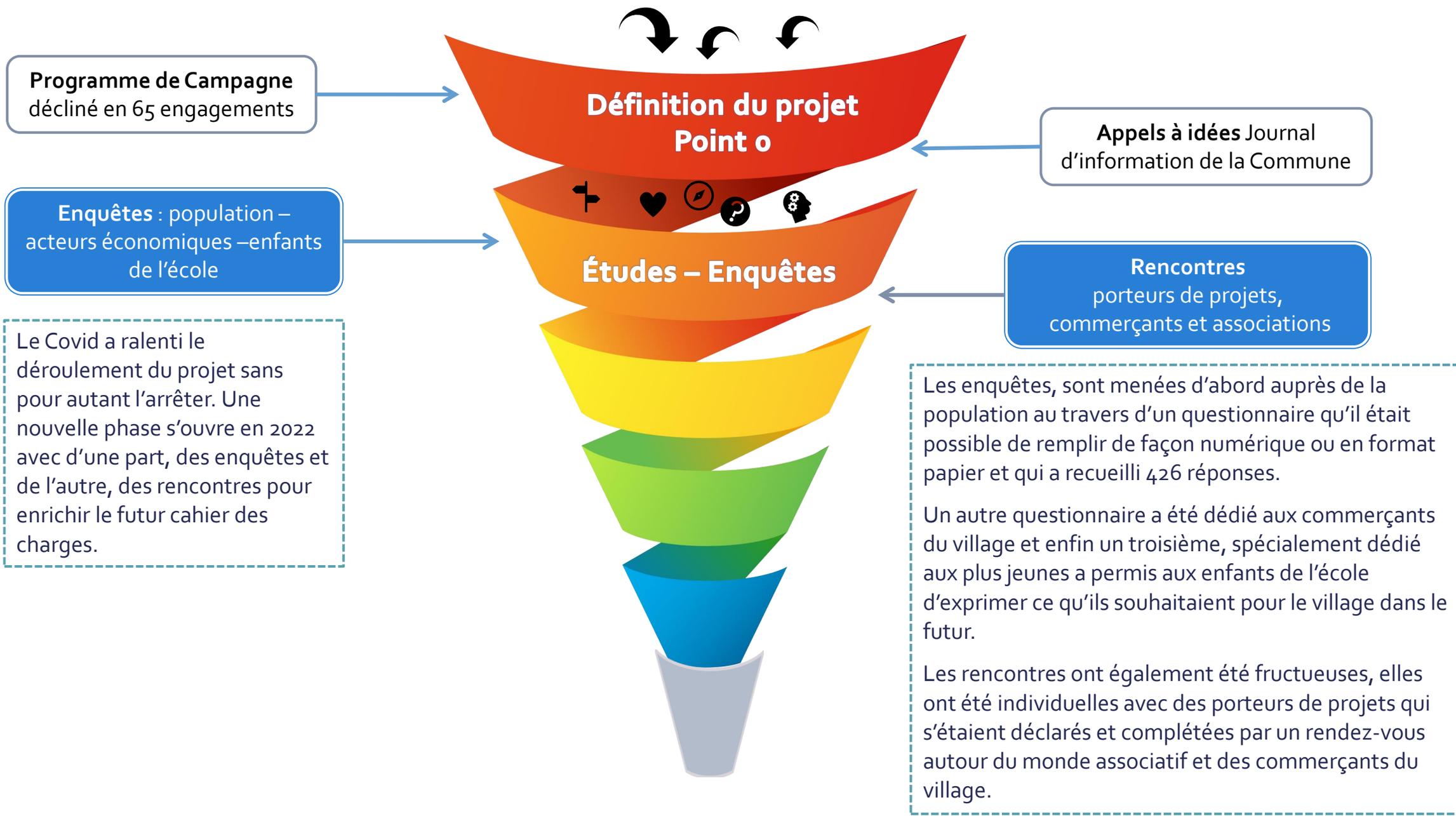
La municipalité refuse d'abandonner un service public de proximité et s'engage pour le maintien d'une agence postale en gestion communale. Un choix qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de redynamisation du village en commençant par conforter l'existant.

Face à une baisse d'activité liée à l'essor des communications numériques, La Poste programme la fermeture de nombreux points d'accueil sur le territoire national. Après avoir réduit ses horaires d'ouverture, l'agence a informé la commune de la fermeture de son bureau fin janvier 2022. La commune prend le contrepiéd et décide de maintenir un service postal tout en développant un service d'accès aux outils numériques pour les démarches en ligne.

En pratique : Sur la base d'une convention de 9 ans avec La Poste, la commune va réorganiser le bureau d'accueil pour poursuivre l'activité dans son local actuel. La Poste accompagne cette transition, aide à l'équipement du service et participe en partie au financement du poste à créer.

- ▶ Recrutement et formation d'un agent communal pour assurer les prestations courantes de courriers et colis mais également les services financiers de retraits et dépôts sur les comptes postaux.
- ▶ Février 2022 : fermeture du bureau pour travaux.
- ▶ Mars 2022 : ouverture de l'agence postale communale et du point d'accès numérique pour un accompagnement vers vos démarches en ligne.







RAMATUELLE - PROGRAMME DE REDYNAMISATION DU VILLAGE VOUS HABITEZ OU TRAVAILLEZ À RAMATUELLE

Votre avis nous intéresse !

Priorité de ce mandat, la municipalité a engagé une démarche de redynamisation du centre du village.



Nous souhaitons mieux cerner vos besoins, pour dimensionner au plus près de vos attentes, l'offre de services qu'il faut pouvoir maintenir, renforcer ou développer au village.

Le Maire et son équipe municipale.



NOUS VOUS REMERCIONS DE PRENDRE QUELQUES INSTANTS POUR RÉPONDRE À NOTRE QUESTIONNAIRE, À NOUS RETOURNER AVANT LE 10 MARS 2022



SCANNEZ MOI

Questionnaire disponible sur le site de la commune : www.ramatuelle.fr



Besoin d'aide ?

Questionnaire disponible en mairie et au CCAS aux horaires d'ouverture

Mairie de Ramatuelle - 60 Boulevard du 8 Mai 1945 - 83350 Ramatuelle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

04 98 12 66 66

info@mairie-ramatuelle.fr

CONCEPTION-REALISATION : GROUPE ELAN - 2022

Près de **426 réponses** soit 21% de la population enquêtée dont **85%** habitant Ramatuelle

Une mobilisation témoignant de l'intérêt du projet de redynamisation !

Un profil de répondants représentatif de la population de **Ramatuelle**



120

Site internet
Ramatuelle



15

Questionnaires
papier



292

Lien/QR code



Rencontre avec les acteurs économiques du village 4 octobre 2022



Programme de Campagne
décliné en 65 engagements

Définition du projet
Point 0

Appels à idées Journal
d'information de la Commune

Enquêtes : population –
acteurs économiques –enfants
de l'école

Études – Enquêtes

Rencontres
porteurs de projets,
commerçants et associations

Réunion Publique
du 11 octobre 2022

Évolution N° 1

Recueil des contributions

Avec l'ensemble de ces données est alors établie ce que l'on peut appeler « l'évolution 1 » du projet et qui a été présentée en réunion publique le 11 octobre 2022.

Pour ceux qui étaient présents, et pour tous ceux qui ont pu le voir ensuite sur internet, une animation qui a été projetée qui synthétisait tous l'ensemble des principes d'un futur aménagement de la place et des rues.

Si cette animation est aujourd'hui obsolète puisque le projet a beaucoup évolué. Cette interprétation à grand trait a eu le mérite de présenter une première projection et de soulever de très nombreuses questions pertinentes.

Et cela a donné une réunion très riche en enseignements.



Redynamisation du village de Ramatuelle



04

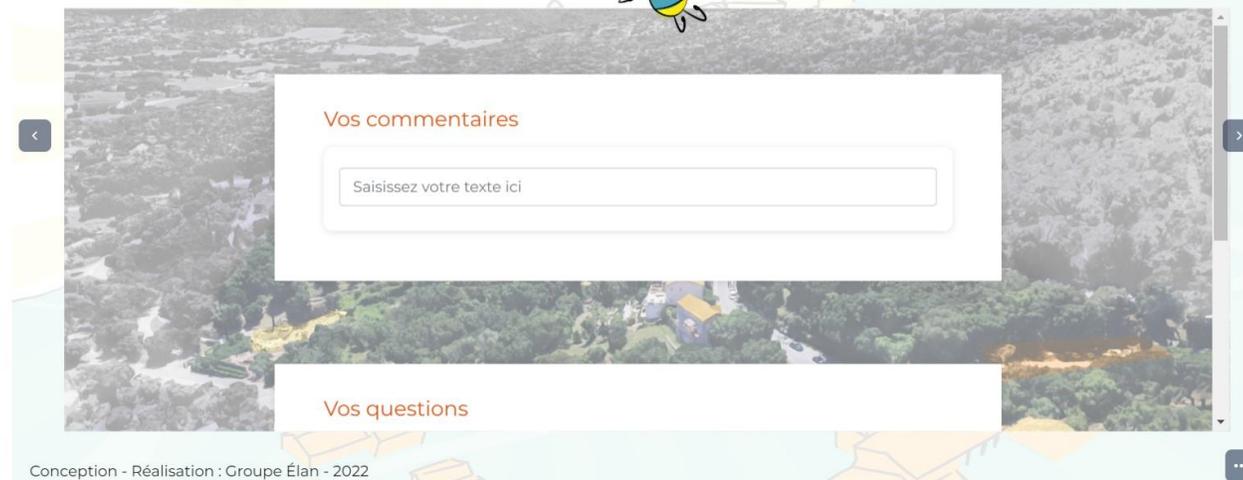
VOS QUESTIONS / AVIS

Redynamisation
du village de Ramatuelle



“ Imaginons
ENSEMBLE
le village de
DEMAIN !”

Dans la continuité de cette réunion, de nouvelles contributions, remarques et demandes se sont exprimées et précisées. Elles ont été étudiées une à une, pour continuer à améliorer le projet.





Programme de Campagne
décliné en 65 engagements

Définition du projet
Point 0

Appels à idées Journal
d'information de la Commune

Enquêtes : population –
acteurs économiques –enfants
de l'école

Études – Enquêtes

Rencontres
porteurs de projets,
commerçants et associations

Réunion Publique
du 11 octobre 2022

Évolution N° 1

Recueil des contributions

Évolution
N° 2

Cette nouvelle évolution, a été transcrite à travers un document distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune en décembre 2022. C'est un document complet, mais qui peut aussi être jugé complexe et c'est pourquoi une réunion publique a été organisée le 10 février 2023.



EVOLUTION 2 :

Un document de synthèse distribué en décembre 2022 et une plateforme collaborative sur le site de la commune toujours accessible.

Ramatuelle demain ...

Un village habité

... par toutes les tranches d'âge d'une population permanente plus nombreuse, *solidaire*, un village où il est plus facile de vivre, *travailler et prendre du bon temps au quotidien*, garer sa voiture, *se déplacer par d'autres moyens*, *déambuler en toute tranquillité* dans les rues et espaces publics.

Un village avec moins de bruits et de circulation, moins de nuisances, plus de commerces de proximité ouverts à l'année pour répondre aux besoins du quotidien.

Un pôle de convivialité et de créativité, grâce à la mise à disposition de locaux et de logements disponibles ou à acquérir, pour stimuler et soutenir l'implantation d'activités au cœur du village.



dupe Elan, 2022

Ce que vous nous avez dit

- "une vraie place de village"
- "Des solutions de stationnement pour les habitants"
- "faciliter l'accès aux commerces"
- "augmenter les capacités de stationnements"
- "Des solutions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite"
- "Diversifier les modes d'accès au village"
- "Des dépose-minutes proches du centre"
- "Améliorer les voies cyclables, prévoir du stationnement pour les vélos"
- "Compenser les places supprimées par la piétonnisation"
- "Définir avec les commerçants et restaurateurs une organisation pour les livraisons."
- "Renforcer les solutions de mobilités autres que la voiture : navette village, imaginer un funiculaire ou escalator, ascenseurs, voies cyclables, piétonnes"
- "Favoriser une vie sociale au village"
- "Des endroits pour s'asseoir"
- "Un marché de qualité et mieux organisé"
- "Dynamiser le lien social en organisant plus d'animations impliquant les habitants"
- "Limiter la vitesse et le bruit"
- "Accompagner l'implantation d'activités au cœur du village"
- "Mobiliser les talents et énergies des résidents"
- "Lancer des appels à projets pour accueillir dans des locaux accessibles des projets d'activités portés par les habitants"

Ce que nous en avons conclu

9 ACTIONS PRIORITAIRES

& 1 principe fondamental

Organiser la démarche de façon progressive en excluant toute précipitation, rendre possibles les ajustements éventuels

1. En tout premier lieu créer des places de stationnement réservées aux habitants du village et minimiser la suppression des places de stationnement liée à l'aménagement de la place de l'Ormeau, de la rue Clemenceau et mettre la rue du Clocher à l'abri du trafic touristique.
2. Déployer des arrêts dépose-minute et stationnements pour personnes à mobilité réduite à proximité immédiate du village ancien.
3. Favoriser le stationnement touristique sur les parkings situés au bas du village avec une meilleure signalisation des liaisons piétonnes et la mise en place de navettes et autres solutions de mobilités.
4. Lancer les études pour la création d'un parking souterrain aux environs du Mémorial.
5. Aménager des emplacements réservés pour la dépose minute devant la Poste/église et le haut de la place de l'Ormeau et organiser un schéma des livraisons en lien avec les commerçants.
6. Poursuivre la politique communale d'acquisition d'immeubles permettant de louer des logements ou des locaux professionnels à des tarifs accessibles, soutenir le renouvellement de commerces de proximité ou accueillir des activités nouvelles.
7. Lancer une démarche de concours/ performance avec différentes compétences (architectes, urbanistes, paysagistes, designers, ingénieurs) pour définir et sélectionner la meilleure réponse aux différents besoins : vie de village, commerces, emplois, adaptation au réchauffement climatique, sécheresse, convivialité, respect du patrimoine etc.
8. Réorganiser le marché forain pour répondre au mieux aux besoins de la population.
9. Gérer le déroulement des travaux de l'aménagement de la place de l'Ormeau et de la rue Clemenceau pour minimiser leur impact sur la vie quotidienne.

Consultez la plateforme et utilisez les outils de contribution !



LES OUTILS DE LA BOÎTE À IDÉES



RÉPONDEZ
AUX QUESTIONS

CARTE INTERACTIVE

VOS IDÉES

Conception - Réalisation : Groupe Elan - 2022



Ramatuelle demain,
évolution du projet
décembre 2022

100m



Programme de Campagne
décliné en 65 engagements



Appels à idées Journal
d'information de la Commune

Enquêtes population – acteurs
économiques – enfants de
l'école



Rencontres
porteurs de projets,
commerçants et associations

Réunion Publique
du 11 octobre 2022



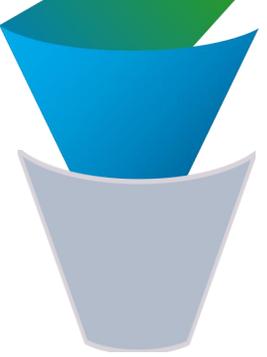
Recueil des contributions

Réunion Publique
du 10 février 2023



Ateliers
Des 20 et 22 février 2023

Une réunion publique s'est tenue le
vendredi 10 février et des ateliers
thématiques sont programmés
pour continuer de faire évoluer le
projet



RAMATUELLE

REDYNAMISATION DU VILLAGE



Réunion Publique

10 février 18h30

Espace Albert-Raphaël

L'évolution du projet depuis le 11 octobre
Le déroulé de la procédure de concours
La création du parking souterrain



Ateliers

Salle du Bar - Espace Albert-Raphaël

20 février 18h30

«Habiter au village»

Stationnement et accès résidents
Fonctionnement et gestion des voiries
Propreté, sécurité et tranquillité

22 février 17h00

«Acteurs économiques du village»

Organiser les livraisons
Horaires, emplacements et stockage

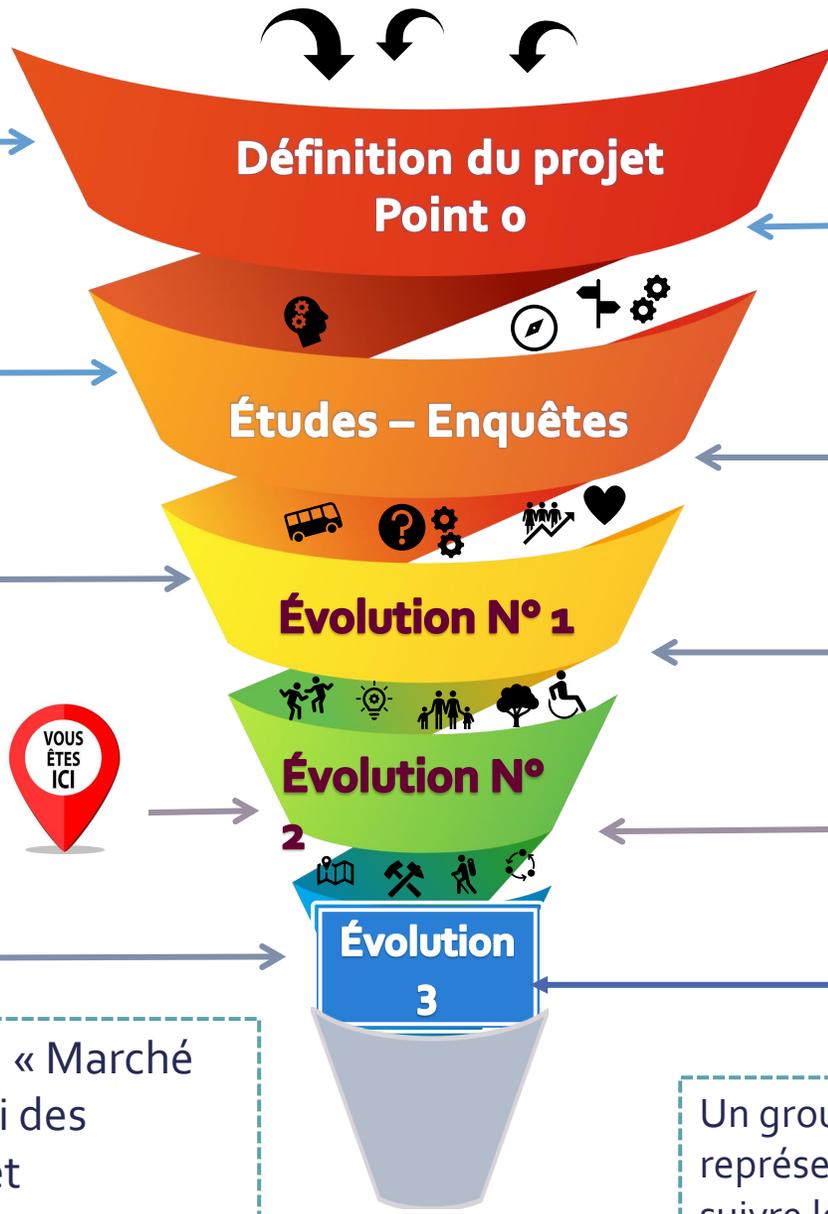
Retrouvez les outils de la boîte à idée

disponibles sur le site de la commune

www.ramatuelle.fr

et le questionnaire sur papier libre à
l'accueil de la mairie

...Prochains ateliers en mars 2023



Programme de Campagne décliné en 65 engagements

Définition du projet Point 0

Appels à idées Journal d'information de la Commune

Enquêtes : population – acteurs économiques – enfants de l'école

Études – Enquêtes

Rencontres porteurs de projets, commerçants et associations

Réunion Publique du 11 octobre 2022

Évolution N° 1

Recueil des contributions

Réunion Publique du 10 février 2023



Évolution N° 2

Ateliers Des 20 et 22 février 2023

Lancement du concours

Évolution 3

Création d'un groupe de travail

Le concours lancé dans le cadre d'un « Marché Global de Performance » sera enrichi des contributions recueillies en ateliers et constituera « l'évolution 3 » du projet ,

Un groupe de travail comprenant des représentants de la population sera créé pour suivre les phases de dialogue du concours.



Programme de Campagne
décliné en 65 engagements



Appels à idées Journal
d'information de la Commune

Enquêtes : population –
acteurs économiques –enfants
de l'école



Rencontres
porteurs de projets,
commerçants et associations

Réunion Publique
du 11 octobre 2022



Recueil des contributions

Réunion Publique
du 10 février 2023



Ateliers
Des 20 et 22 février 2023

Lancement du concours



Création d'un groupe de
travail

Poursuite des ateliers



A partir du mois de mars de
nouveaux ateliers alimenteront
la poursuite de la consultation

Poursuite de la Consultation

FAISONS LE POINT SUR L'ÉVOLUTION DU PROJET



*Ramatuelle demain,
évolution du projet
décembre 2022*

L'évolution 2 du projet : des outils pour répondre aux besoins de la population et des commerçants



L'objectif poursuivi vise « un village vivant toute l'année » et cela passe par de nombreux axes de travail comme de sortir de la dépendance à la saison estivale et d'assurer la bonne santé économique du village.

Cependant, l'un des points de départ de la réflexion s'articule autour de la place de l'Ormeau.

Un point central qui est apparu dans l'ensemble des consultations :

le besoin d'avoir une « vraie » place de village.

La place de l'Ormeau aujourd'hui



La place de l'Ormeau aujourd'hui



La place de l'Ormeau demain

Force est de constater que la place de l'Ormeau est aujourd'hui, un rond-point, une route, dont les conditions de sécurité ne sont pas optimum. L'objectif, est donc de permettre aux Ramatuellois comme aux visiteurs de profiter d'une place apaisée, libérée de la circulation.

Sur la base d'une note d'orientation de l'Architecte des Bâtiments de France, la solution ne sera pas forcément de chercher à rendre le bas de la place plane, ce qui obligerait à des rattrapages de niveaux sous forme d'escaliers ou de gradins.

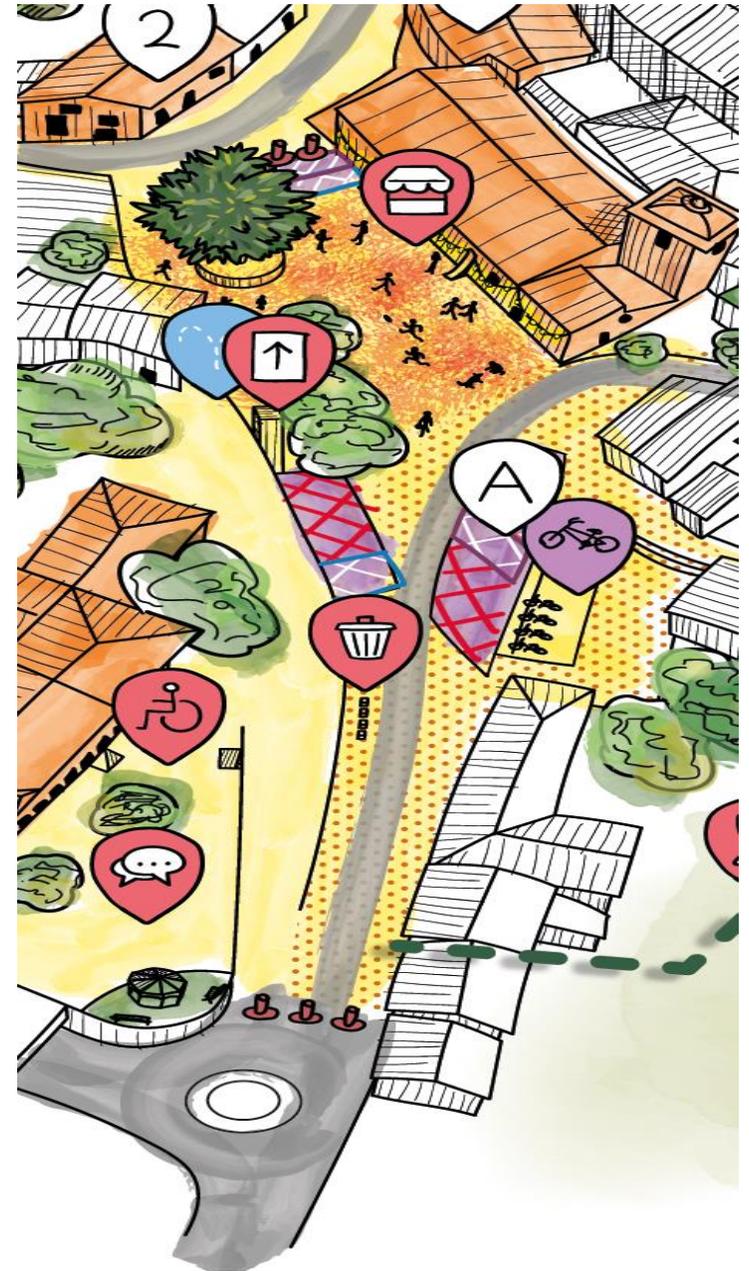
Cela veut dire que la place piétonne pourrait être traversée pour des besoins exceptionnels.



Le haut de la place de l'Ormeau

La première esquisse du projet effaçait pratiquement tout le stationnement de la partie haute de la place.

L'évolution 2 du projet prévoit de conserver le maximum de places et davantage de dépose-minute ainsi que des places pour personnes à mobilité réduite.



MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

Lors des saisons touristiques estivales, le village de Ramatuelle est très fréquemment confronté à un encombrement de ses espaces publics par l'automobile :

- Une circulation congestionnée,
 - Une pression sur le stationnement,
 - Un partage des espaces publics compliqué entre les voitures, les deux roues et les piétons.
-
- Quelles réponses peut-on apporter à cette problématique d'apaisement des espaces publics?
 - Quelles réponses peut-on apporter aux résidents, aux commerçants, aux touristes pour un stationnement, pour des livraisons et un accès aux commerces plus faciles?

5 propositions pour résoudre cette équation



1 - Créer des parkings dédiés aux résidents et aux commerçants



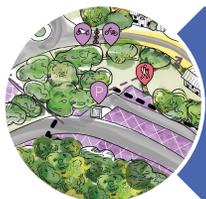
2 - Organiser la mobilité



3 - Organiser le stationnement



4 - Valoriser le parking touristique sous l'Espace Albert-Raphaël



5 - Créer un parking souterrain



1 - Créer des parkings dédiés aux résidents et aux commerçants

Parking à proximité de l'Espace Albert-Raphaël

Capacité actuelle: 13 places

Capacité après travaux: 21 places

Réalisation avant fin d'année 2023



PROJET D'UN PARKING - CHEMIN DE LA CALADE

Commune de Ramatuelle - 83 Février 2023



Parking à proximité du chemin de la Font d'Avaou

Capacité actuelle: 10 places

Capacité après travaux: 10 places

Réalisation avant fin d'année 2023

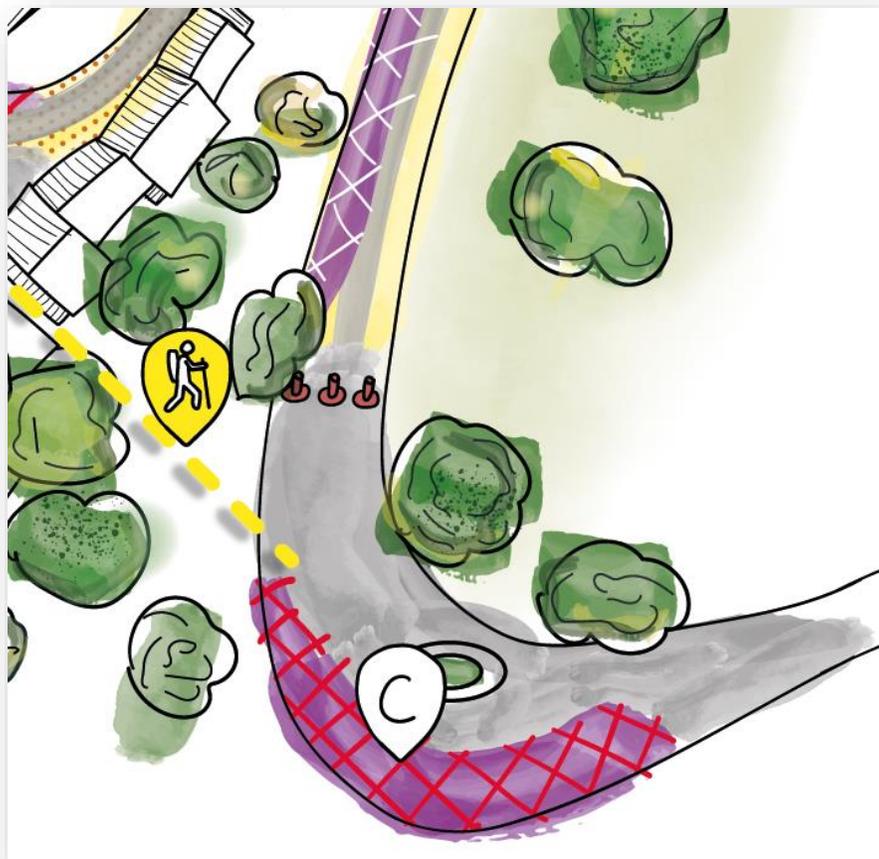


Parking du pont du curé

Capacité actuelle: 10 places

Capacité après travaux: 13 places

Réalisation avant fin d'année 2023



PROJET D'UN PARKING ET D'UN GIRATOIRE - RD61

Commune de Ramatuelle - 83 Février 2023



Création d'un parking au dessus du Dojo

Capacité actuelle: 0 place

Capacité après travaux: 20 à 30 places
(Etudes en cours)

Réalisation avant fin d'année 2023



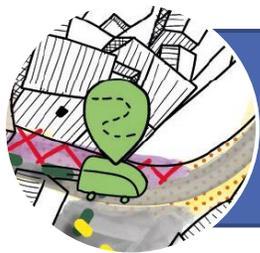
En résumé:

Situation actuelle : 33 places non dédiées

Situation projetée : 64 à 74 places dédiées

Soit la création de : 31 à 41 places





2 -Organiser la mobilité

Les outils de gestion des accès et de la circulation -piétonnisation horaire-



 Borne contrôle d'accès



Exemple de contrôle d'accès :



Exemple de contrôle d'accès :





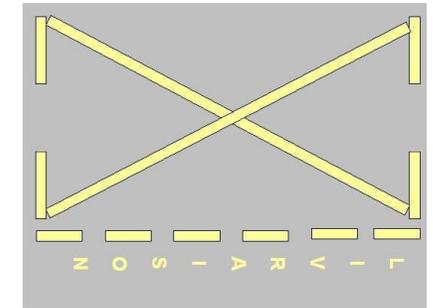
3. Organiser le stationnement

Les places de stationnement dans l'ensemble du périmètre du village doivent être étudiées afin d'être qualifiées ou requalifiées de la meilleure des manières :

- En stationnement libre,
- En stationnement PMR,
- En stationnement zone bleue, là où l'on souhaite de la rotation,
- En stationnement minute pour la dépose des courses par exemple,
- En stationnement livraison devant les commerces,

Le principe de carte de stationnement résidentiel est une piste de réflexion sur le principe de la discrimination positive qui ouvrent des droits sur les zones de stationnement dédiées par exemple.

Enfin, la problématique des deux roues, les motos et surtout les vélos de plus en plus nombreux dans le village dont le stationnement doit faire partie intégrante de la réflexion.

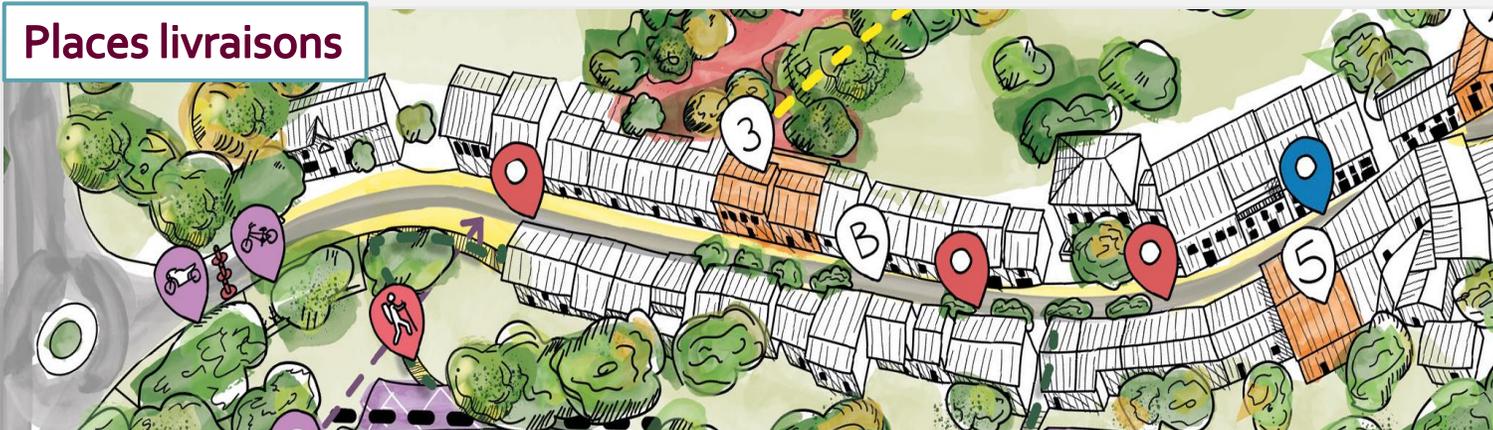


Quelques exemples ...

Dépose minute et stationnement PMR



Places livraisons



Zone Bleue





4. Valoriser le parking touristique situé sous l'Espace Albert-Raphaël

Valoriser le parking touristique situé sous l'Espace Albert Raphael

Ce parking existe déjà mais il convient d'en améliorer son usage afin d'en inciter son utilisation par les touristes.

-En améliorant la signalétique pour flécher ce parking.

-En créant une liaison piétonne avec le village

-En créant une passerelle de liaison entre le parking et le départ des navettes et du petit train sur la rocade.



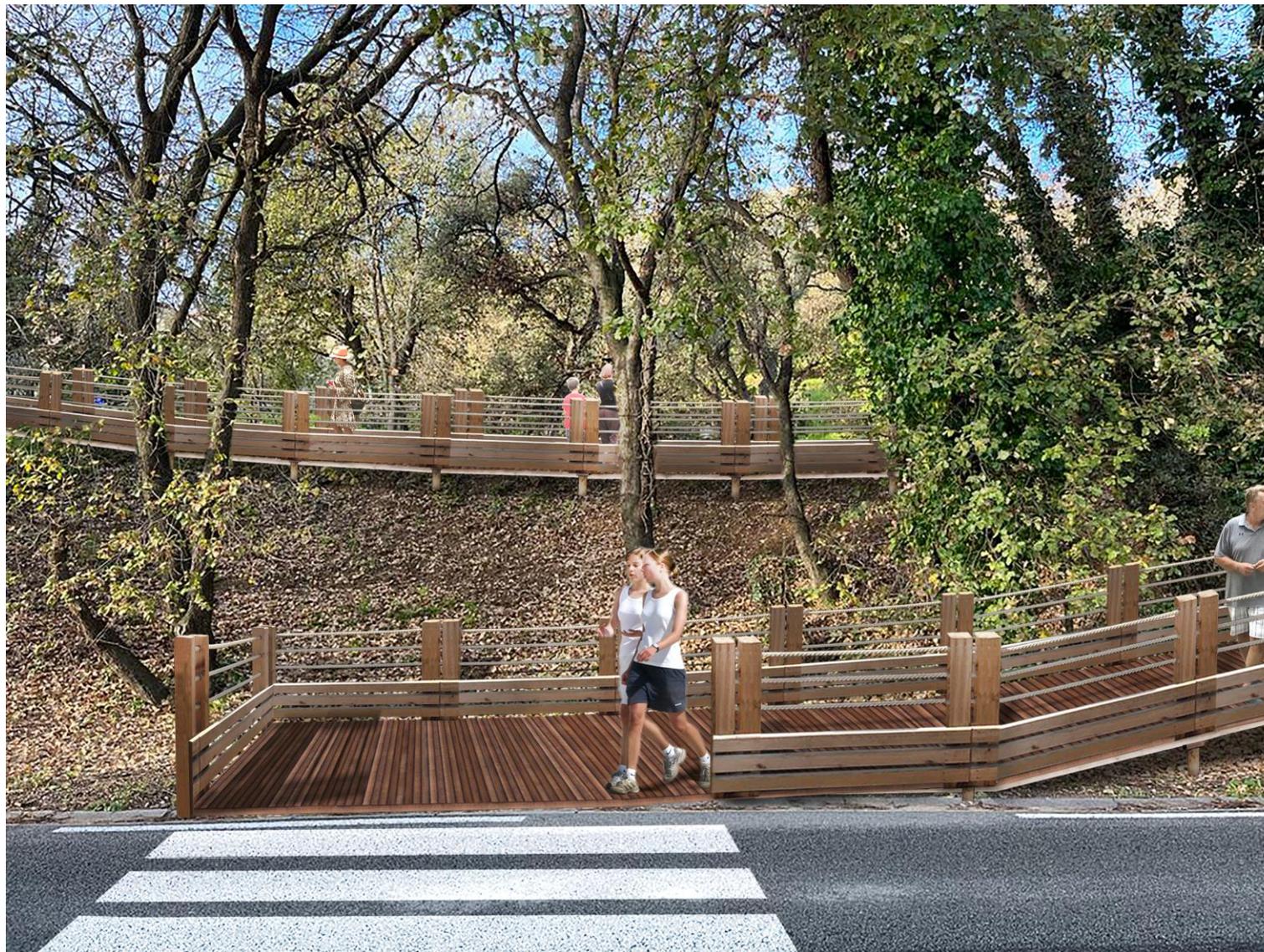


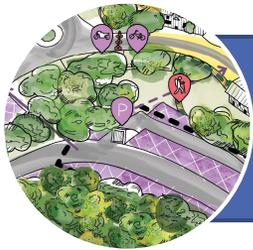
Liaison parking touristique - arrêt navette

Une passerelle bois intégrée



Liaison parking touristique – Arrêt navette ou petit train
Réalisation avant fin d'année 2023





5. Créer un parking souterrain sous le boulevard du 8 mai 1945

Les besoins exprimés font remonter de façon quasi-unanime le besoin de créer davantage de places de parking, de façon substantielle et au plus proche du village.

Ce qui peut se traduire par l'ajout d'un parking souterrain au village.

Une solution étudiée à partir du boulevard du 8 mai 1945 pour ne pas de défigurer le village.



Boulevard du 8 mai 1945



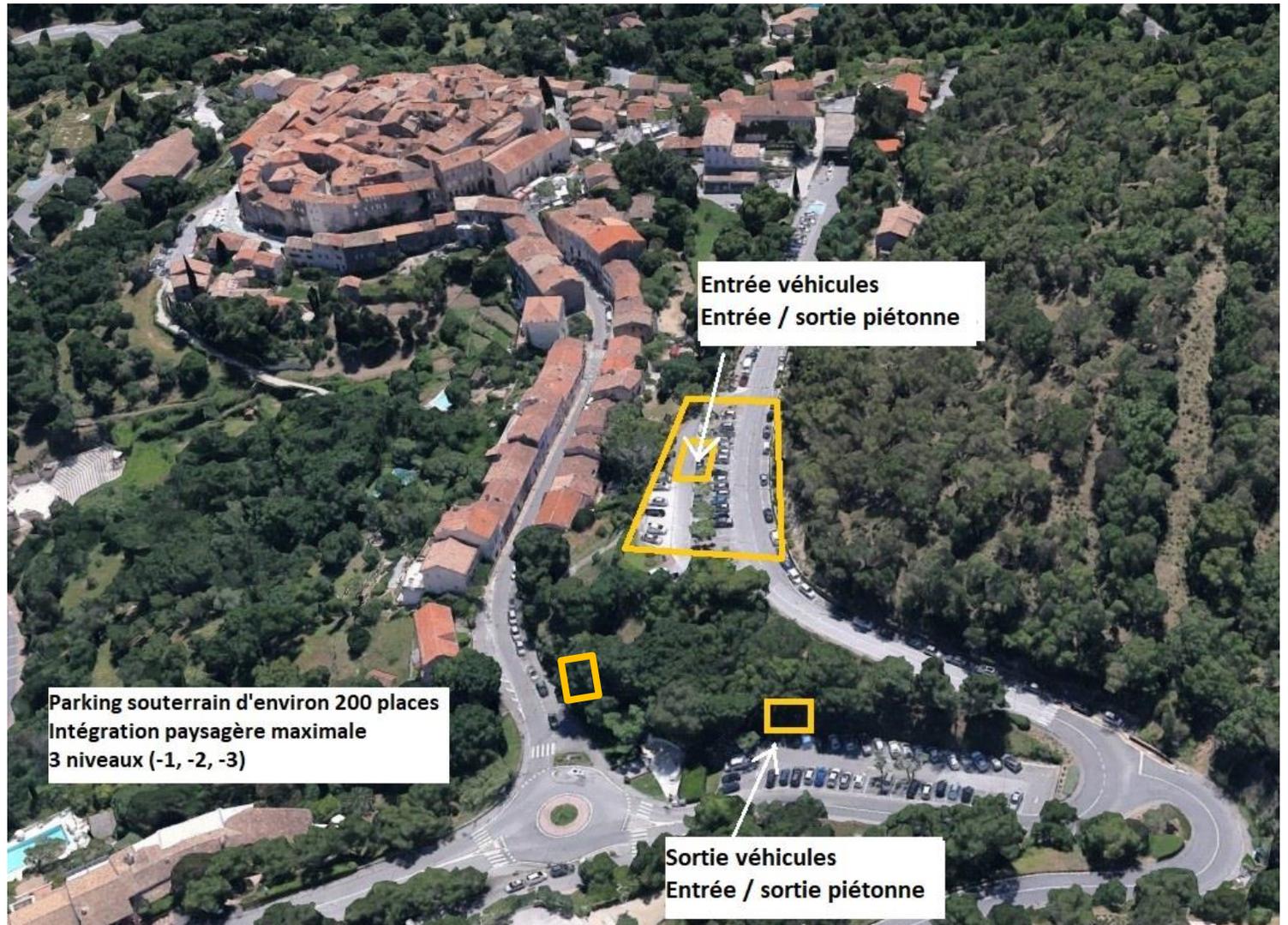
Sondages géotechniques en cours

Une capacité estimée d'environ 200 places.

Ce parking serait totalement souterrain et donc totalement intégré et ne viendrait pas dénaturer le paysage préservé de Ramatuelle.

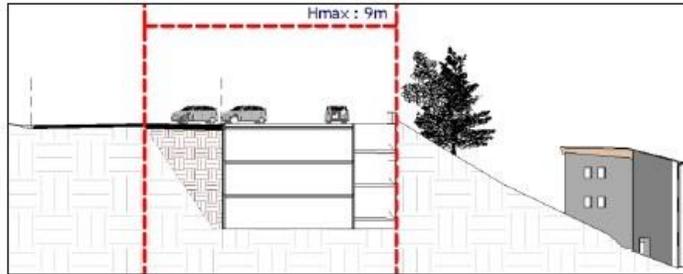
Une entrée haute sur le boulevard du 8 mai 1945 pour les véhicules et une sortie basse avec voie d'accès piétonne sur la rue Georges Clemenceau et/ ou le parking du Mémorial.

Les sondages géotechniques doivent permettre de définir les solutions techniques à mettre en œuvre.

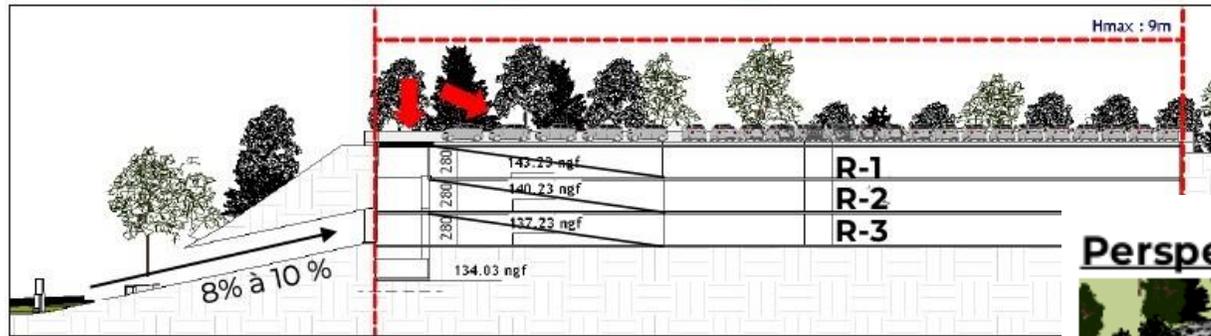


Création d'un parking souterrain sous le boulevard du 8 mai

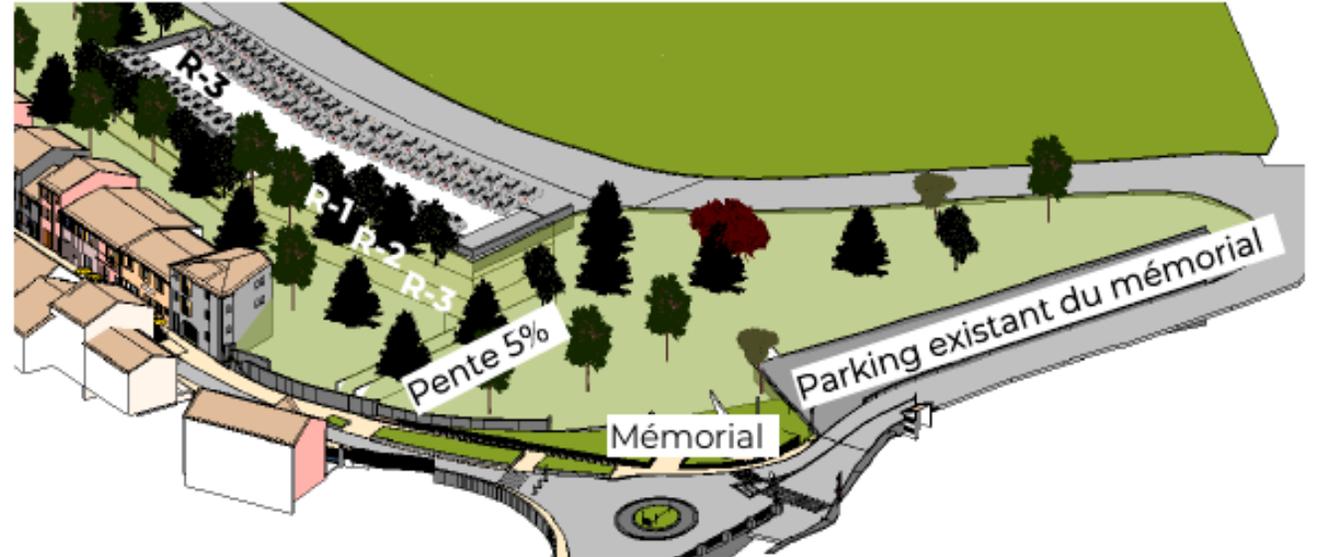
Détail faisabilité - Parking du Boulevard du 8 mai 1945



Coupes de principe



Perspective de principe (qualité faisabilité)



Objectif : fin d'année 2025

L'accessibilité universelle

Lors de la réunion publique du 11 octobre 2022, un ascenseur apparaissait à côté de la fontaine.

Il rappelle le principe important dit de « l'accessibilité universelle » inscrite dans le plan local d'urbanisme de la commune : une notion égalitaire assurant pour les personnes à mobilité réduite d'accéder aux mêmes lieux et services que tout citoyen, une obligation légale qu'il faut mettre en pratique.

Au village cela implique d'assurer une continuité d'itinéraires praticables entre les différents niveaux altimétriques.

Pour autant, rien n'impose que cette accessibilité se fasse par un ascenseur, ni qu'elle se fasse à cet endroit. Sur cette question, comme sur d'autres, la compétence des candidats qui travailleront dans le cadre du concours à la réalisation du projet, pourra apporter des solutions tout à fait nouvelles.



Élévateurs PMR (*deux élévateurs à l'étude*)



Ascenseur (*à l'étude*)

Les mobilités douces

Les mobilités douces sont étudiées pour permettre de relier à pied ou en navette plusieurs sites.

Des cheminements pédestres sont à créer pour réaliser un maillage avec ceux existants et proposer des itinéraires diversifiés dans le village.

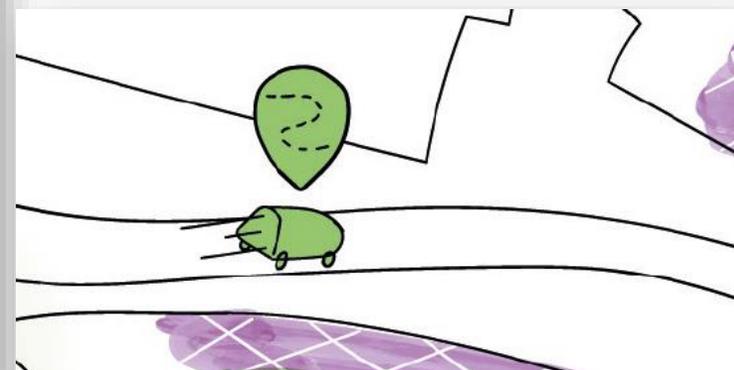
Avec l'acquisition de l'ancien hôtel Bellevue et de son jardin, un nouveau chemin pourrait relier le théâtre de verdure ou les parcs de stationnement à la rue Georges Clemenceau.

Des circuits de navettes sont également envisagés pour assurer des rotations entre différents points du village.

Cheminements pédestres



Des circuits de navettes



AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS LE MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE

La commune a lancé début janvier 2023 une consultation des entreprises de type Marché Global de Performance pour la conception et la réalisation d'aménagement des espaces publics :
Place de l'Ormeau, rue Georges Clemenceau, le haut de la place de l'Ormeau

1. Qu'est ce que cette procédure a de particulier?
2. Où en est t-on aujourd'hui, vendredi 10 février, dans le déroulement de la consultation?

Pour la bonne compréhension de ce sujet technique, mettons en parallèle la procédure classique et la procédure de type **Marché global de performance**



Procédure classique

1. Sélection d'un cabinet d'architecture paysagiste
 2. Conception d'un projet sur les bases d'un programme
 3. Sélection des entreprises de travaux
 4. Réalisation des travaux
 5. Réception des travaux
- L'opération est terminée



La procédure **Marché Global de Performance**

1. Sélection de **trois groupements** : cabinets d'architecture, de paysagistes, de bureau d'étude et d'entreprises de travaux
 2. Conception de **trois projets** architecturaux, paysagers, techniques et visant **des performances**
 3. **Dialogue et négociation** sur les trois projets avec le **groupe de travail**
 4. Remise des **trois** offres finalisées
 5. **Sélection de la meilleure offre**
 6. Réalisation des travaux
 7. Réception des travaux
- suivi des performances pendant 48 mois

Procédure de type Marché Global de Performance

1. La commune lance un appel à candidatures sur la base d'un programme (objet de la consultation).
Les candidats doivent être des groupements composés d'un cabinet d'architecture, de bureaux d'études, d'entreprises de travaux . Ce qui permet d'associer ceux qui pensent et ceux qui exécutent.
Aujourd'hui, vendredi 10 février 2023, la procédure en est à ce stade.
2. La commune sélectionne et retient les 3 meilleures candidatures (3 groupements)
Critères de sélection : références architecturales et paysagères similaires souhaitées (villages anciens, site inscrit,...) et références techniques de conception et de réalisation.
3. Les 3 candidats retenus conçoivent chacun un projet sur les bases d'un programme affiné (ABF, ateliers...)
La commune reçoit 3 projets architecturaux, paysagers, techniques, visant des performances.
4. Ces offres sont analysées et présentées à un groupe de travail (élus, ABF, techniciens, représentants de la population).
L'appréciation des offres répond à des critères précis:
 - l'intégration architecturale et paysagère,
 - Les performances environnementales (eau, énergie, maîtrise des températures – enjeux climatiques),
 - Le respect de l'accessibilité universelle,
 - La qualité et la durabilité des équipements,
 - Les performances de qualité de service (organisation chantier, maintenance des équipements)
 - le prix de l'offre

Procédure de type Marché Global de Performance

5. Phase de négociation – le dialogue compétitif

Le groupe de travail rencontre les candidats pour travailler, dialoguer, négocier les offres initiales.
Les candidats vont retravailler sur cette nouvelle base.

6. Remise des offres finales des trois candidats

Analyse des offres finales, attribution et notification au candidat (groupement) retenu

7. Etudes de conception et d'exécution par le candidat

Durée des études : environ 5 mois

8. Réalisation des travaux

La phase des travaux d'aménagement :

- 1^{ère} tranche de travaux d'environ 5 mois (période hivernale),
- une interruption de chantier d'environ 5 mois (période estivale),
- 2^{ème} tranche de travaux d'environ 5 mois (période hivernale).

9. Réception des travaux – début de la phase maintenance et suivi des performances attendues

Le candidat retenu est tenu s'assurer la maintenance, l'entretien et le respect des performances pendant **48 mois** après la réception des travaux.

L'engagement du candidat est donc de **68 mois** et non pas de 24 mois dans le cadre d'une procédure classique.

Le Calendrier prévisionnel

- Début janvier 2023: Lancement de l'appel à candidature
- Mi février – début mars 2023: Sélection de 3 candidatures (3 groupements: architectes paysagistes – bureau d'études – entreprise de travaux)
- Début mai 2023: Remise des offres initiales
- De début mai à fin mai 2023: analyse des offres – phase de négociation
- Juillet 2023: Remise des offres finales – Choix d'une offre – Attribution d'un marché
- Période hivernale 2023-2024: aménagement – phase 1
- Période hivernale 2024-2025: aménagement – phase 2
- 48 mois après la réception des travaux: maintenance, entretien, contrôle des performances

POURSUITE DE LA CONSULTATION

ÉVOLUTION 3: le stationnement , la gestion des voiries, le cadre de vie et l'organisation des activités économiques

Les ateliers
de février

Ateliers

Salle du Bar - Espace Albert-Raphaël

20 février 18h30

«Habiter au village»

Stationnement et accès résidents
Fonctionnement et gestion des voiries
Propreté, sécurité et tranquillité

22 février 17h00

«Acteurs économiques du village»

Organiser les livraisons
Horaires, emplacements et stockage

Retrouvez les outils de la boîte à idée

disponibles sur le site de la commune

www.ramatuelle.fr

*et le questionnaire sur papier libre à
l'accueil de la mairie*



...Prochains ateliers en mars 2023

ÉVOLUTION 4: VOS BESOINS, LES SOLUTIONS À INVENTER DANS LES IMMEUBLES COMMUNAUX

Les ateliers à partir du mois de mars

2/L'office de Tourisme

1/Bâtiment de la Poste
Agence Postale Communale
Conciergerie de village « La Ruche »

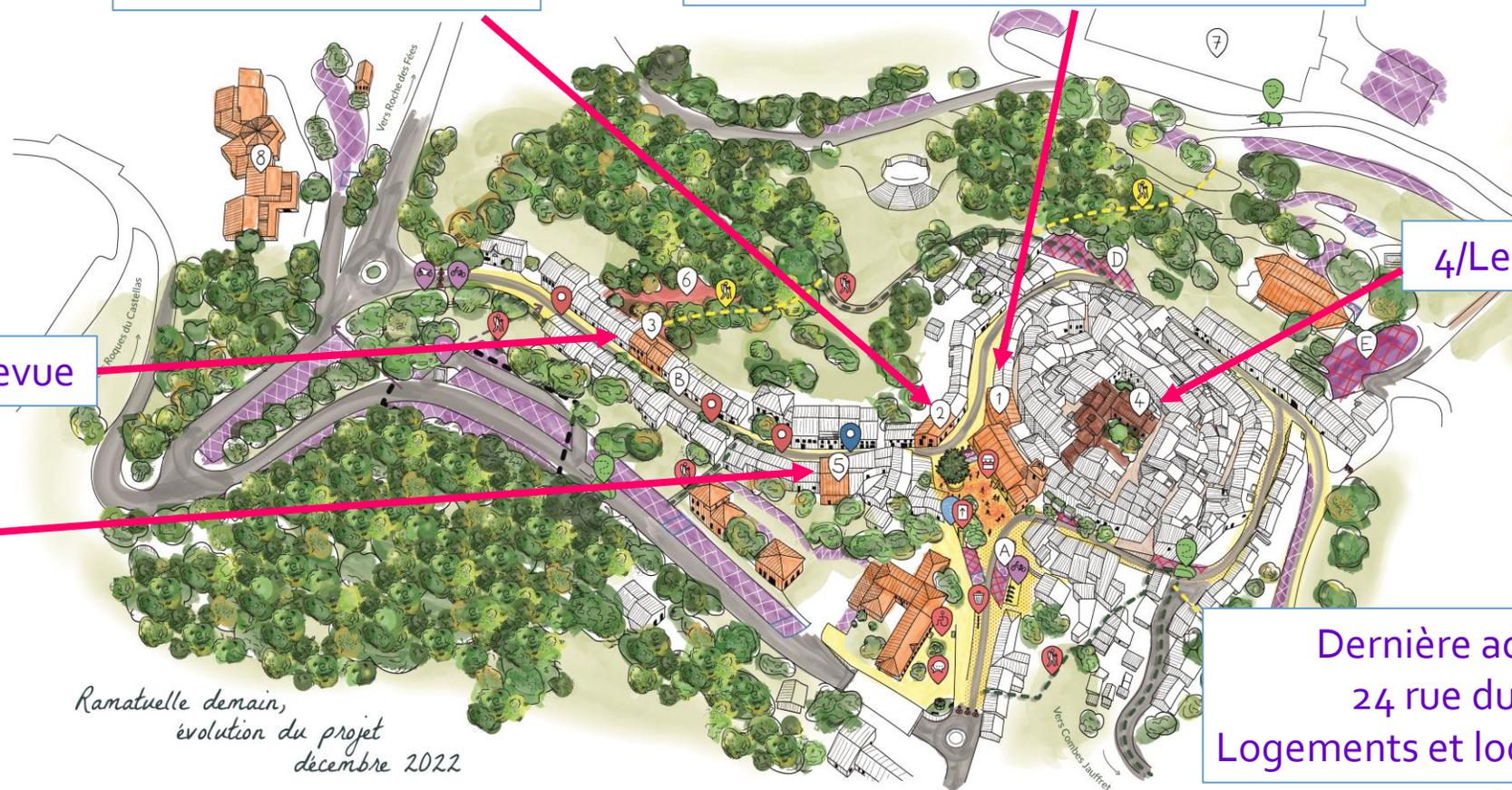
3/L'ancien hôtel Bellevue

4/Le petit château

5/Le Garage

Dernière acquisition
24 rue du centre
Logements et local commercial

*Ramatuelle demain,
évolution du projet
décembre 2022*



Vivre mieux au village toute l'année !